

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 octobre 2021

**CD20211027_9
id. 5949**

Le 27 octobre 2021 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. BEQ (pouvoir à Mme DUCASSE), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme MAURIEGE (pouvoir à M. ASTRUC)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article L. 3121-14 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL BUDGET PRINCIPAL
DÉCISION MODIFICATIVE 2021**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de décision modificative pour 2021 concernant le budget principal, détaillé dans le rapport de présentation ci-annexé.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à 10 365 027,21 €.

A - DÉPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE 13</u>	<u>Subventions d'investissement.....</u>	221 250,00 €
<u>CHAPITRE 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles.....</u>	-53 860,80 €
<u>CHAPITRE 204</u>	<u>Subventions d'équipements versées.....</u>	1 272 591,00 €
<u>CHAPITRE 21</u>	<u>Immobilisations corporelles.....</u>	74 480,49 €
<u>CHAPITRE 23</u>	<u>Immobilisations en cours.....</u>	9 375 889,28 €
<u>CHAPITRE 45</u>	<u>Opérations pour compte de tiers.....</u>	-9 547,13 €
<u>CHAPITRE 020</u>	<u>Dépenses imprévues.....</u>	500 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....		11 380 802,84 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 011</u>	<u>Charges à caractère général.....</u>	641 332,18 €
<u>CHAPITRE 012</u>	<u>Charges de personnel et frais assimilés.....</u>	319 033,10 €
<u>CHAPITRE 014</u>	<u>Atténuation de produits.....</u>	47 897,00 €
<u>CHAPITRE 016</u>	<u>Allocation personnalisée d'autonomie.....</u>	-504 789,00 €
<u>CHAPITRE 017</u>	<u>Revenu de solidarité active.....</u>	-2 065 395,00 €
<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Charges de gestion courante.....</u>	-931 338,93 €
<u>CHAPITRE 66</u>	<u>Charges financières.....</u>	-70 000,00 €
<u>CHAPITRE 67</u>	<u>Charges exceptionnelles.....</u>	-433 714,98 €
<u>CHAPITRE 022</u>	<u>Dépenses imprévues.....</u>	1 981 200,00 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT...	-1 015 775,63 €
TOTAL DES DÉPENSES	10 365 027,21 €

B - RECETTES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE 024</u>	<u>Produit des cessions.....</u>	180 000,00 €
<u>CHAPITRE 10</u>	<u>Dotations, fonds divers et réserves.....</u>	251 705,00 €
<u>CHAPITRE 13</u>	<u>Subventions d'investissement.....</u>	806 496,00 €
<u>CHAPITRE 23</u>	<u>Immobilisations en cours.....</u>	49 489,37 €
<u>CHAPITRE 45</u>	<u>Opérations pour compte de tiers.....</u>	12 060,47 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....		1 299 750,84 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 016</u>	<u>Allocation personnalisée d'autonomie.....</u>	-299 719,00 €
<u>CHAPITRE 017</u>	<u>Revenu de solidarité active.....</u>	78 867,00 €
<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes.....</u>	-66 381,68 €
<u>CHAPITRE 73</u>	<u>Impôts indirects.....</u>	9 791 919,00 €
<u>CHAPITRE 731</u>	<u>Fiscalité directe.....</u>	198 518,00 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations.....</u>	-764 863,20 €
<u>CHAPITRE 75</u>	<u>Autres produits de gestion courante.....</u>	-36 349,00 €
<u>CHAPITRE 77</u>	<u>Produits exceptionnels.....</u>	163 285,25 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT....		9 065 276,37 €
TOTAL DES RECETTES.....		10 365 027,21 €

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission finances, personnel, affaires générales,

Vu le règlement intérieur et notamment son article 52,

Vu l'amendement remis au Président de la commission « finances, personnel, affaires générales » par le Groupe « Engagés pour le Tarn-et-Garonne » portant inscription de crédits supplémentaires pour la réalisation de travaux au collège de Lafrançaise,

Vu l'avis défavorable rendu par la commission « finances, personnel, affaires générales » sur cet amendement,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Rejette l'amendement portant inscription de crédits supplémentaires pour la réalisation de travaux au collège de Lafrançaise présenté par le Groupe « Engagés pour le Tarn-et-Garonne ».
(Résultat du vote : « pour » (adopté) : 4, « contre » (rejet) : 16, « abstention » : 10)
- Approuve, selon les modalités susvisées, la décision modificative pour 2021 du budget principal du Département qui s'équilibre en mouvements réels à 10 365 027,21 € selon le détail figurant en annexe.

Adopté à la majorité

- pour : 26

- contre : /

- abstentions : 4

Le Président,

Michel WEILL